

La Région SUD donne 500 € pour les loyers de novembre des petites entreprises

Afin de venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur va mettre en place une aide exceptionnelle pour le loyer du mois de novembre 2020.

Pour cela, une aide forfaitaire de 500 € pourra être obtenue pour les artisans, commerçants, et entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) répondant aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € HT,
- 5 salariés maximum employés,
- une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de prestation, établissements recevant du public (ERP), restaurants et débits de boissons),
- la détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé

Cette aide exceptionnelle, pour le seul mois de novembre, devra faire l'objet d'une demande dématérialisée. Le dossier sera disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région, dès l'ouverture de l'espace dédié au dispositif début janvier. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021.

Le Conseil régional prévoit de consacrer une enveloppe de 3 M€ à ce soutien à une meilleure réouverture des commerces et des artisans de l'ensemble de la région.

Renseignements: ICI

Agir vite pour l'économie régionale





Ecrit par le 3 novembre 2025



Le Conseil régional a annoncé de nouveaux crédits et aides pour les entreprises. Il veut donner plus de consistance et de cohérence à une action sanitaire qui n'est plus lisible et faire de ce confinement le dernier.

Renaud Muselier en remet une couche. Il parle désormais d'un « confinement numéro 2 », comme s'il y s'en annonçait déjà un troisième. C'est fort probable : « les mêmes qui ont mal géré la première crise sont ceux qui gèrent la deuxième », constate le président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Médecin, il veut « se battre pour la vie », « ne pas vouloir tester pour tester, mais « inonder le pays de tests rapides pour mettre fin à l'incertitude sanitaire et savoir qui est malade ou ne l'est pas. J'ai donc commandé 100 000 tests rapide pour mettre en place une stratégie régionale (...) Pour être efficace, il faut partager les savoirs sur l'ensemble du territoire entre les collectivités locales, la Caisse Primaire d'Assurance maladie, l'ARS, l'IHU, le Bataillon des Marins Pompiers, les laboratoires. Grace à ces tests, et à l'analyse des eaux usées, nous pourrons gagner 5 à 7 jours sur la détection des clusters naissants et ainsi tester et isoler efficacement un groupe de personnes. »

« Les mêmes qui ont mal géré la première crise sont ceux qui gèrent la deuxième »



Onze machines de test rapides (20 minutes) cofinancées pour les hôpitaux de toute la région dont ceux d'Orange et d'Avignon vont être déployées. Car il faut aider la vie à se poursuivre dans une économie nécrosée. « Pour cela les conditions du déconfinement doivent être connues à l'avance. Personne ne nous dit qui décide, sur quels critères et à quelles seront les modalités d'ouverture ou de fermeture », s'alarme l'élu. « On nous dit juste que tout va mal et que tout s'aggrave! Tout doit être fait pour aller plus vite que le virus», résume Renaud Muselier. Mais on en est encore loin : « rendez-vous compte que la CPAM sait très bien où sont les clusters, mais qu'ils n'ont pas le droit de donner cette information » alors que tout doit être tenté pour faire de ce confinement le dernier.

Les dispositifs du « confinement 2 » pour les entreprises

Le plan de reprise du Conseil régional « Anticiper, ouvrir, accompagner, revivre », mobilisant 1,4 milliard d'euro, va donc se poursuivre. Avec 65 M€ pour les entreprises, disponibles sur les mêmes outils de la première vague :

Fonds COVID-Résistance (17M€): Ce fonds permet l'octroi de prêts compris entre 3 000 € et 10 000 €, pour les entreprises et associations de – de 20 salariés, sans garantie personnelle, à taux 0 et avec un différé d'amortissement de 18 mois. Ce dispositif est opéré en partenariat avec le réseau initiative qui instruit votre dossier.

- 25 M€ décaissés pendant la première vague
- 17 M€ disponible pour la seconde

Prêt-rebond BPI/Région Sud (37M€) : c'est un prêt opéré par la BPI de 10 000 € à 300 000 € pour toutes les entreprises de plus d'un an d'existence, tout secteur d'activité (sauf secteur agricole).

- 33 Millions d'euros durant la première vague à plus de 450 entreprises
- 37 millions d'€ de prêts sont immédiatement mobilisables

Fonds Régional de Garantie (5M€): Avec le fonds Région Sud Garantie, la Région se porte garante des prêts souscrits par les chefs d'entreprises (toutes PME, tout secteur d'activité, tous stades de vie) pour des montants compris entre 1000€ et 1,7 M€ pour financer des investissements matériels et immatériels comme du besoin en fonds de roulement et/ou de la trésorerie

- Déjà 5 millions de décaissés pour une vingtaine d'entreprises
- 5 millions d'€ de garantie bancaire disponibles

Fonds Economie Sociale et Solidaire (1,5M€) : fonds de 2 millions d'euros créé avec nos partenaires (Cepac, Banque des territoires...) Il permet l'octroi de Prêts à taux 0, sur 12 à 18 mois et dont le montant

peut aller de 10 000€ à 100 000€.

- 475 000 euros prêtés durant la 1ère vague
- Encore 1,525 M € de disponibles

Fonds Investour (4M€) : nouvelle enveloppe qui permet l'octroi de prêts d'un montant compris entre 15 000 € et 200 000 €, dédié exclusivement au secteur du tourisme.

La culture en danger : 1M€ de nouveaux crédits

Ils s'ajoutent aux 39 M€ en cours d'engagement :

- 700 000 € du plan « Terre de Culture » seront mis à disposition pour compenser une partie des pertes de recette des lieux qui resteront ouverts pour permettre aux équipes artistiques de continuer à répéter.
- 300 000 € de nouveaux crédits, pour un budget total d'1 million d'euros à engager en décembre 2020 en faveur des équipes et structures culturelles les plus fragilisées.

« Nous avons augmenté de 30% notre budget en faveur du cinéma et de l'audiovisuel. Près de 11 M€ de crédits régionaux sont désormais consacrés aux auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, exploitants, artistes et techniciens de la filière. Nous avons maintenu 30 M€ de subventions à des structures ou événements qui n'ont pas pu mener à bien toutes leurs actions du fait de la crise sanitaire. Enfin, nous avons injecté 5M€ dans un plan d'urgence et de relance, « Terre de Culture » mis en œuvre pour les secteurs du livre, des arts plastiques et visuels, du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que du spectacle vivant. »

Guichet unique du Conseil régional : 0805 805 145. Du lundi au vendredi (8h à 18 h) et entreprises.maregionsud.fr

Région Sud : une prime régionale Covid pour les renforts paramédicaux



Ecrit par le 3 novembre 2025



Afin de faire face à l'afflux des patients en milieu hospitalier, le président de la <u>Région Sud</u> Renaud Muselier a annoncé offrir une prime 'spéciale Covid' à tous les stagiaires des formations paramédicales qui viendront en renfort dans les hôpitaux en Paca.

Déjà mise en place lors de la première vague par la Région Sud, la prime 'spéciale Covid', d'un montant total de 4,4 millions d'euros, avait bénéficié aux 4 289 stagiaires des filières médicales et paramédicales qui en avaient fait la demande. « Afin de récompenser cet effort, tous les stagiaires qui s'engagent pour lutter contre l'épidémie sur notre territoire régional pendant cette deuxième vague seront de nouveau éligibles à une prime spéciale, dans les mêmes conditions que lors de la première vague » a annoncé la Région Sud dans un communiqué. Un budget de 2 millions d'euros sera consacré par la Région, avec le soutien de l'Etat.



Région Sud : le trafic des TER et des cars interurbains reste inchangé pendant le confinement



Malgré le confinement, la <u>Région Sud</u> indique maintenir un trafic normal la semaine sur le réseau TER et les lignes de cars interurbains. Des aménagements seront possibles le week-end en fonction de la fréquentation constatée. La Région Sud rappelle par ailleurs qu'une désinfection quotidienne des rames et des cars est assurée. Enfin, par solidarité avec celles et ceux qui sont en 'première ligne', la Région Sud a annoncé renouveler la gratuité de l'ensemble des transports régionaux pour les personnels soignants.



Rendements locatifs par gare TGV : où se situe le Vaucluse ?



Spécialisée dans l'investissement immobilier locatif, la société <u>Masteos</u> vient de publier une carte de France des rendements locatifs en fonction des gares de TGV.

Suite au confinement et alors que les entreprises ont accéléré le développement du télétravail, de plus en plus de ménages quittent ou prévoient de quitter les grands espaces urbanisés pour profiter d'un espace vert. Dès lors, de nouvelles opportunités se présentent pour les français souhaitant investir dans des biens immobiliers se situant à plus ou moins une heure des grands centres urbains.



Dans ce contexte, Masteos publie une carte de France des rendements locatifs en fonction des gares de TGV. Réalisée sur la base des données recueillies sur le site www.meilleursagents.com au 1er septembre 2020, cette carte permet aux investisseurs de sélectionner les villes qui disposent du plus grand potentiel de rendement dans le nouveau contexte immobilier post-Covid.

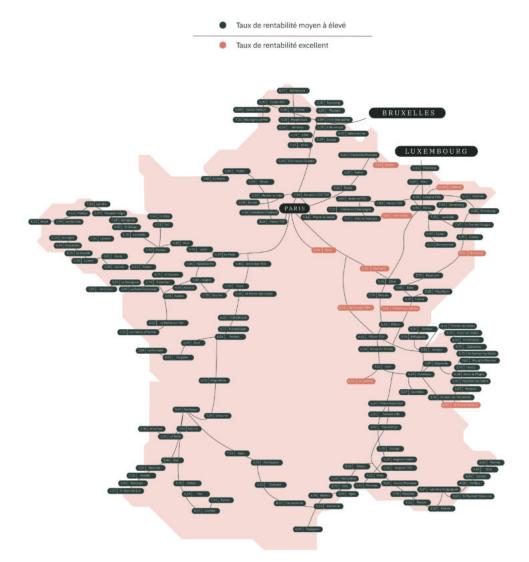
Ainsi, dans le Sud de l'Hexagone, les deux villes ayant le plus de rendement a près d'une heure de Marseille sont Nîmes (67 min, rendement de 5,92 %) et Valence (70 min, rendement de 6,30 %). Dans le Vaucluse, Avignon offre un meilleur rendement (5,38 %) qu'Orange (5,35 %).

Tableau des rendements locatifs pour le Grand Sud :

Ville	Taux de rendement
Montélimar	5,93 %
Nîmes	5.92 %
Marseille	5,78 %
Aix-en-Provence	5,43 %
Avignon gare TGV	5,38 %
Avignon gare centre	5,38 %
Orange	5,35 %
Les Arcs-Draguignan	5,27 %
Arles	5,21 %
Toulon	5,11 %
Menton	4,40 %
Cannes	4,24 %
Nice	4,13 %
Antibes	4,08 %
Hyères	4,08 %
Saint-Raphaël-Valescure	3,69 %

La carte complète disponible ci-dessous.





Des masques pour les collégiens et les lycéens





Ecrit par le 3 novembre 2025



A l'occasion de la rentrée scolaire, chaque élève des collèges publics et privés vauclusiens se verra remettre 4 masques lavables offerts par le <u>Conseil départemental</u>. « Il s'agit d'un geste de solidarité et d'équité envers toutes les familles vauclusiennes », souligne Maurice Chabert, Président du <u>Conseil départemental de Vaucluse</u>. Chaque élève recevra ces masques le jour de la rentrée, chaque masque pouvant être utilisé durant une demi-journée, puis réutilisé après avoir été lavé. Ces masques de taille enfant sont conditionnés en sachet individuel, homologués Afnor et traités avec un désinfectant virucide. Ils sont donc utilisables dans l'immédiat.

Le Vaucluse compte 30 000 collégiens scolarisés dans les 41 établissements publics et les 13 collèges privés. Au total, 120 000 masques vont ainsi être fournis gracieusement par le Département, le tout pour un montant de 200 000 €. « Depuis le début de la crise sanitaire, le Département est aux côtés des collégiens, comme cela avait été le cas par exemple avec le prêt de tablettes numériques aux élèves n'ayant pas de matériel informatique chez eux, confie Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Collèges. On ne veut pas que cet équipement indispensable pour les élèves en cette rentrée très particulière soit un facteur d'inégalité entre les familles. Nous savons l'effort financier que cela peut représenter dans les foyers. »

Eviter le décrochage scolaire



Dans le même temps, la région <u>Provence-Alpes-Côte d'Azu</u>r a renforcé son soutien aux lycées afin de leur permettre d'accueillir les élèves et le personnel encadrant dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée scolaire 2020/2021. Dans ce cadre, la région va donc remettre un masque en tissu à chaque lycéen de la région.

« Il était essentiel de ne pas reporter la rentrée scolaire, ce qui aurait été une faute majeure, insiste Renaud Muselier, président de la région. De nombreux enfants n'ont pas vu une salle de classe, pas suivi un cours depuis le 16 mars dernier. Le risque de décrochage global est trop grand et concerne une génération entière. »

Pour cette rentrée, la <u>Région Sud</u> fournira donc, à chaque lycéen, un masque en tissu lavable 35 fois.

400 distributeurs de gel hydro-alcoolique

Par ailleurs, la Région dotera les chauffeurs de cars scolaires de masques chirurgicaux de dépannage pour nos lycéens. Dans le même temps, les cars, les TER et les établissements seront désinfectés selon les normes établies par le Gouvernement. Les 4 000 agents des lycées, comme ceux des services, seront encouragés et assistés pour un dépistage préventif de rentrée. Enfin, afin de faciliter le respect des consignes sanitaires, dès le 1^{er} septembre, près de 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront installés dans tous les lycées.

« Notre priorité est de protéger la santé de nos lycéens tout en assurant la continuité du service public de l'éducation, aux côtés de l'Etat et du Rectorat», poursuit Renaud Muselier. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ainsi commandé plus de 13 millions de masques pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 300 000 ont déjà été distribués depuis juin dans les établissements scolaires.

Bernard Kleynhoff est le nouveau président de risingSUD



Ecrit par le 3 novembre 2025



Président de la Commission « Économie, Industrie, Innovation, Nouvelles Technologies, et Numérique » à la Région Sud, <u>Bernard Kleynhoff</u> vient d'être élu président de <u>risingSUD</u>, l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Cote d'Azur.

Lors de sa prise de fonction durant l'assemblée générale du lundi 24 août, Bernard Kleynhoff a salué l'implication et la dynamique portée par son prédécesseur, le député Bernard Deflesselles. Fort de son expérience de chef d'entreprise et de président de la Chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes, Bernard Kleynhoff entend poursuivre son engagement au sein d'une agence qu'il connait bien puisqu'il était déjà membre du conseil d'administration de risingSUD. Le nouveau bureau est composé de Jean-Daniel Beurnier (Vice-Président), Thierry Bazin (Trésorier) et Agnès Rampal (Secrétaire).

risingSUD a vécu une année 2019 qu'elle qualifie d'exceptionnelle. Au chapitre des résultats, se sont inscrits l'accélération de 25 projets structurants, de 28 entreprises au potentiel d'ETI, l'accompagnement à l'international de 197 entreprises et l'accompagnement de 39 entreprises dans leurs démarches d'innovation. L'agence a aussi renforcé son offre d'accompagnement des investisseurs étrangers avec 97 implantations dans la région Sud annoncées en 2019.

« Cette dynamique sera essentielle face à la crise sanitaire et économique que nous devons encore affronter, a déclaré Bernard Kleynhoff. La Région a mis en place un plan d'urgence, de solidarité et de



relance doté d'1,4 Milliard d'euros. Le président de Région, Renaud Muselier, annoncera prochainement les mesures ambitieuses de notre plan de reconquête. risingSUD, qui a joué un rôle essentiel dans sa co-construction, poursuivra son engagement dans sa mise en œuvre et vous pouvez compter sur mon engagement à vos côtés pour les prochains défis qui s'annoncent pour soutenir la croissance de nos entreprises et le développement de nos territoires. »

La Région Sud lance 'Zou! Télétravail' pour favoriser l'usage du TER



La <u>Région Sud</u> lance un abonnement mensuel en faveur de l'usage des TER pour les travailleurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Avec la crise sanitaire du Covid-19, le télétravail est en train de devenir la norme pour un grand nombre de salariés. C'est pourquoi, dans un contexte de plan de relance en faveur de l'usage des TER en Paca, la Région Sud met en place le Pass 'Zou! Télétravail', qui offre plus de flexibilité et plus d'économie tout en garantissant le droit à la participation de l'employeur de 50 % sur le titre de transport.

Pour les travailleurs, cet abonnement mensuel permet d'effectuer, au choix, 20 ou 30 trajets maximum à des tarifs avantageux entre son domicile et son lieu de travail. Le Pass est disponible sur automate en gare, chargeable sur carte billettique. Pour le Vaucluse, la demande de la carte Zou! peut se faire en ligne sur le site de la <u>SNCF</u> ou aux guichets de la gare d'Avignon.

Les destinations pour le Vaucluse :

Orange - Avignon centre : 2,70 € (20 voyages), 2 € (30 voyages)

Avignon centre - Carpentras : 2,50 € (20 voyages), 1,90 € (30 voyages)

Miramas - Avignon centre : 5,50 € (20 voyages), 4,10 € (30 voyages)

L'Isle-sur-la-Sorgue – Cavaillon : 1,20 € (20 voyages), 0,90 € (30 voyages)

Vacances : 11 % des Français choisissent la région Sud



Ecrit par le 3 novembre 2025



Selon un sondage réalisé pour le compte de la plateforme de recrutement par intérim Qapa, 11 % des Français souhaiteraient prendre leurs vacances dans la région Provence Alpes-Côte d'Azur. La Région Sud arrive ainsi en 4^e position de ce classement des intentions de destination après la Bretagne (22 %), l'Occitanie (16 %) et Auvergne Rhône-Alpes (12 %).

Dans le même temps, cette consultation auprès de 4,5 millions de candidats et 135 000 recruteurs de la plateforme constate que 78 % d'entre eux déclarent qu'ils prendront des congés cet été. Seulement 12 % n'en auront pas et 10 %sont encore dans l'expectative.

Par ailleurs, malgré la crise économique ils sont 82 % à préférer partir en vacances plutôt que de continuer à travailler pour récupérer un peu plus d'argent suite à leur manque d'activité ou leur chômage partiel.

Période de crise sanitaire oblige, ils sont cependant seulement 6 % à envisager des vacances estivales pleinement sereines. Ainsi, 87 % des Français porteront un masque pendant leurs vacances mais uniquement en présence d'autres personnes et dans les lieux publics et 2 % le garderont toute la journée. Pour les 11 % restants, pas question de se voiler la face.



Où veulent partir les Français cet été :